

LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, UN DÉFI À L'HUMANITÉ

« Ce n'est qu'au début du crépuscule que la chouette de Minerve prend son envol » (Hegel, 1770-1831)

Germain KAMBALE

Makwera, Jésuite.

Rédacteur en Chef

adjoint de *Congo-*

Afrique, Professeur

à l'Université de

Lubumbashi.

gerkambale@

yahoo.fr

De nos jours, des phénomènes dramatiques préoccupent l'humanité et font l'objet de débats privés, nationaux ainsi qu'internationaux. Il s'agit notamment de la crise migratoire, financière, alimentaire, climatique; de la dégradation de l'environnement dont l'impact aurait pu être minimisé par des mesures préventives adéquates. Ces crises, de plus en plus criantes, sont une manifestation éloquente d'un système néolibéral dont la dynamique expansive est boulimique. Dans ce système, les sociétés fragiles, parmi lesquelles les Etats africains, subissent les retombées les plus inhumaines.

Incapables de garantir les droits de leurs populations, les politiques africains favorisent et privilégient les intérêts des privés et des multinationales, portés à travers des projets dits de «développement », alors qu'ils violent substantiellement les droits fondamentaux des communautés locales, notamment en impactant négativement sur l'environnement vital. Comment comprendre et expliquer qu'en 2015, la société Banro (RD Congo/Sud-Kivu) a été récompensée du prix de « meilleur programme d'investissement social » ; puis en 2016, du prix de « développement communautaire et contenu local »¹, alors que le territoire sur lequel cette société est implantée est très fragilisé, détruit complètement par l'exploitation effrénée des ressources du sous-sol ?

Actuellement, la pression exercée sur la terre, sans études préalables, remet en question les droits fondamentaux des communautés locales dont la survie dépend essentiellement de l'utilisation de l'environnement immédiat. Cela entraîne des conflits meurtriers, des crises hydriques et foncières dont nous sommes témoins². Ces crises ne sont pas naturelles.

1 Anuarite BASHIZI et al., « Des effets socio-écologiques de l'accapement de l'eau à la déterritorialisation : le cas de Luhwinja », in *Cahiers Africains*, 2018, n°92, p. 166.

2 « Mieux vaut agir quitte à s'en repentir que de se repentir de n'avoir

Elles résultent des enjeux politiques, financiers et économiques, s'appuyant sur un discours ayant, comme trame, l'humanité ou le développement. Une hypocrisie collective !

Voilà pourquoi des voix s'élèvent; des acteurs se mobilisent pour pallier ces difficultés. Malheureusement, on en parle et on ne fait rien. Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), paru le 08/10/2018, conclut que le monde devra engager des transformations « *rapides* » et « *sans précédent* », s'il veut limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C³. Une telle conclusion devrait inciter à l'action à l'échelle planétaire (couche d'ozone, effet de serre) et individuelle (pollution, dégradation du cadre de vie), dans la mesure où nul ne peut se tenir en marge de ce phénomène qui menace l'humanité. Y trouvera-t-on une « urgence à agir » allant, cette fois ci, au-delà d'une simple « litanie de bonnes intentions » ?

Pour tenter de répondre à cette question, cette livraison s'invite au débat et ouvre une fenêtre singulière sur les défis que la dégradation de l'environnement pose à l'humanité ainsi que les aménagements à envisager. C'est en ce sens que Bila-Isia Inogwabini fait un état de la question climatique pour la RD Congo et indique quelques perspectives africaines. Selon lui, une prise en charge interdisciplinaire de la question permettrait d'établir une connaissance solide et de créer ainsi un espace qui réanime la vie.

Dans le même ordre d'idées, Jean Pierre Muongo consacre sa réflexion sur la question du transfert des eaux du Bassin du Congo vers le lac Tchad. Il souligne, avant toute décision, l'importance des études d'impact environnemental et social, pour éviter de détruire l'environnement et les écosystèmes.

Sous un autre angle, Jean Onaotsho explore quelques parémies tirées des cultures africaines pour en dégager une éthique écologique dont l'Afrique devrait s'inspirer dans l'effort d'un exister authentique. Pour rendre effectif cet effort, certaines organisations initient des stratégies. C'est ce que montre l'étude de Noël Obotela consacrée à Tropenbos/RD Congo, une fondation ayant réussi à établir un dialogue entre les populations locales, les chercheurs et les décideurs.

Cependant, comme préalable, une telle mission exige une véritable présence active de l'État pour accompagner les responsabilités individuelles et collectives dans le processus d'altération des conditions de vie. En effet, tout étant interconnecté, chaque geste quotidien s'inscrit dans une réalité écologique. Cela signifie que chaque citoyen a le devoir d'évaluer les conséquences de ses propres actes et de participer efficacement à l'avènement d'un vivre ensemble dans une société réconciliée et en harmonie avec son environnement. ■

rien fait » (Giovanni Boccaccio, 1313-1375).

3 <https://www.climat.be/fr-be/...rapports...giec/2018-rapport-special> (Consulté le 09/10/2018).